

Protocole de préparation à la détection canine

Professionnels

Public concerné :

Syndics, gestionnaires d'immeubles, hôtels, gîtes, campings, collectivités, entreprises, cabinets médicaux, commerces.

Objectif

Garantir des conditions optimales pour une détection canine fiable, sécurisée et exploitable, dans des environnements professionnels ou collectifs.

1. Consignes générales obligatoires

- Aucune interaction avec le chien (personnel, résidents, clients, patients).
- Aucun produit odorant, insecticide ou en poudre dans les 72 heures précédant l'intervention.
- Aucune modification des lieux après la prise de rendez-vous.

Le chien travaille seul avec son conducteur, sans perturbation extérieure.

2. Préparation des locaux

- Locaux accessibles, dégagés et sécurisés.
- Espaces inspectés laissés en l'état.
- Lits visibles, faits avec la literie en place.
- Inutile de vider les meubles ou retirer le linge.

Un dégagement du sol suffit pour permettre la circulation du chien.

3. Conditions environnementales

- Température idéale : entre 18°C et 25°C.
- Pas de ventilation active, climatisation ou chauffage soufflant.
- Fenêtres fermées 30 minutes avant l'intervention afin de stabiliser les odeurs.

4. Sécurité du chien – Produits en poudre

En cas d'utilisation de **terre de diatomée** ou de tout autre produit en poudre, un nettoyage complet est obligatoire avant toute détection canine.

- Aspiration minutieuse des surfaces.
- Aucune présence de résidus.

Ces produits sont nocifs pour les voies respiratoires du chien. Toute présence de poudre peut entraîner le report ou le refus de l'intervention.

5. Détection de contrôle / revisite

Une détection canine de contrôle est recommandée au minimum 1 mois après le dernier traitement.

Ce délai permet :

- l'éclosion complète des œufs,
- la disparition des résidus de traitement,
- une lecture fiable par le chien.

Une revisite réalisée trop tôt peut produire des résultats non exploitables.

Le non-respect de ce protocole peut compromettre la fiabilité de la détection canine. K9 Detect se réserve le droit de reporter ou refuser l'intervention si les conditions de sécurité et de fiabilité ne sont pas réunies.

K9 Detect – Laurence Wirtgen
www.k9detect.be
k9detect@punaisedetection.com
Tél. : +32 493 56 37 79
Chiens certifiés Bed Bug Foundation (BBF)

